

### **Visite du Commissaire de l'UEMOA le 20 juin 2014**

Le 20 juin, un noyau des membres du GRA a reçu M. Christophe Joseph Marie DABIRÉ Commissaire du Burkina Faso chargé du Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération (DMRC) au sein de la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). En plus de promouvoir les objectifs de son département, Dabiré avait un mandat supplémentaire de sécurité régionale lors de ses contacts avec des interlocuteurs canadiens.

L'UEMOA regroupe les 8 pays de la Communauté des États de l'Afrique occidentale (CÉDEAO) utilisant le franc CFA comme monnaie commune, à parité fixe avec l'euro depuis 1994. Le défi dorénavant selon le Commissaire est de parfaire une zone de libre échange pour les produits originaires de ces pays, de supprimer les visas pour les ressortissants de ces pays, d'harmoniser leurs politiques agricole, industrielle et touristique et d'attirer l'investissement privé.

M. Dabiré a également relevé comme l'une de ses préoccupations le problème de la drogue et de la contrebande auquel fait face la sous-région, particulièrement la Guinée Bissau. Il a reconnu qu'il faut créer des conditions attrayantes pour l'investissement privé. Pour cette raison l'UEMOA a décidé d'entrer dans le domaine de la paix et la sécurité et de renforcer ses capacités pour lutter contre la criminalité transfrontalière. Par exemple, il manque aux douaniers la technologie appropriée comme des scanners dans les aéroports pour lutter contre la contrebande.

Pourtant, la plupart des questions adressées par l'auditoire à M Dabiré essayait de cerner les rôles et responsabilités respectifs de l'UEMOA avec ses 8 pays membres et de la CÉDEAO, organisation regroupant 15 pays membres dont les mêmes 8 pays de l'UEMOA avec en plus sept autres (dont le Nigéria, la grande puissance régionale). M Dabiré a dû admettre que l'harmonisation des rôles des deux organisations étaient encore inachevée, et qu'il y avait beaucoup de chevauchement. Par exemple, l'UEMOA veut créer une union douanière, mais il n'y a pas encore un tarif extérieur vraiment commun, et la zone de libre échange avec l'Union européenne se fait avec la CÉDEAO, non avec l'UEMOA. En plus, il n'y a pas encore d'arrangement au sein de l'UEMOA pour partager les recettes des tarifs (qui comptent pour 60-70% des revenus) entre ses membres. Néanmoins, selon le Commissaire, il y a complémentarité: les pays de l'UEMOA se concertent pour établir une position commune avant de négocier avec leurs partenaires de la CÉDEAO. Il n'y a pas encore un mécanisme de coordination avec le secteur privé, parce que dans l'UEMOA, "le secteur privé reste embryonnaire". Le Commissaire est d'accord qu'il y a trop d'organisations régionales, et qu'il faut rationaliser. Beaucoup de chemin reste à parcourir.

Interrogé sur les relations avec le Canada, M Dabiré a affirmé que l'UEMOA veut aller vers la diversification. "Le Canada n'est pas là maintenant, mais il faut que le Canada revienne".